



PEFC FRANCE REJOINT LES ACTEURS DE L'ÉCO-CONCEPTION, EN ADHÉRANT AU CONSEIL NATIONAL DE L'EMBALLAGE

PEFC France a rejoint cette année le collège des associations du Conseil National de l'Emballage, pour promouvoir l'utilisation d'un emballage renouvelable et durable, en prenant part au groupe de travail consacré à l'éco-conception des produits emballés.

Paris, le 3 juin 2019 - Acteur majeur de la certification forestière dans le monde, avec une présence dans 49 pays et 307 millions d'hectares de forêts certifiées, PEFC poursuit sa stratégie de développement en rejoignant début 2019 le Conseil National de l'Emballage. Créée en 1997, l'organisation, qui réunit l'ensemble des acteurs de la chaîne de valeur de l'emballage (producteurs et fabricants de matériaux d'emballage, entreprises de produits de grande consommation, distributeurs, etc.) a pour mission l'élaboration et la diffusion des bonnes pratiques de conception, de commercialisation et d'utilisation de l'emballage des produits.

Avec une gouvernance collégiale intégrant l'ensemble des maillons de la chaîne forêt-bois-papier, PEFC favorise la concertation et la prise en compte de l'intérêt général, dans la recherche d'un consensus commun, pour promouvoir la gestion durable de la forêt dans la perspective du développement d'une production durable.

PEFC France apportera ainsi au sein du Conseil National de l'Emballage sa connaissance fine de l'ensemble des enjeux de la filière forêt-bois-papier pour porter la voix du matériau bois certifié, tandis que le CNE permettra à PEFC d'entamer une réflexion conjointe avec les acteurs du packaging et les grandes entreprises internationales qui composent l'aval de la filière.

Les deux entités auront donc comme feuille de route commune une stratégie basée sur une vision transversale et rassembleuse, réunissant l'ensemble de la chaîne d'acteurs, pour faire évoluer les bonnes pratiques dans l'éco-conception.

C'est cette ambition qu'affiche **Paul-Emmanuel Huet, Directeur exécutif de PEFC France** : « Nous sommes ravis d'intégrer le collège des associations du CNE, et le groupe de travail sur l'éco-conception des emballages. Avec plus d'1/3 des forêts certifiées PEFC en France métropolitaine, nous sommes les gardiens de l'équilibre forestier et de la conciliation des enjeux environnementaux, sociétaux et économiques de la forêt. Nous avons à cœur de fédérer l'ensemble de la filière autour de l'utilisation de produits bois certifiés dans la production des contenants. Aujourd'hui, alors que les attentes des citoyens tendent vers une consommation plus durable, le secteur de l'emballage représente un atout clé pour le développement de packagings plus responsables. Ce rapprochement avec le CNE fait donc

sens pour prendre part aux réflexions sur la nécessaire évolution des pratiques et pour intégrer encore davantage l'ensemble de la chaîne des acteurs du secteur »

De son côté, **Michel Fontaine, Président du CNE**, explique : « *Le papier-carton et le bois sont des matériaux piliers historiques du monde de l'emballage, tant pour les emballages ménagers que pour les emballages industriels et commerciaux. Ces matériaux lorsqu'ils sont bien gérés sont des ressources parfaitement renouvelables et le CNE se réjouit de compter maintenant dans ses rangs PEFC, organisme majeur de la certification de cette filière. L'avenir des matériaux utilisés pour les emballages s'inscrit dans le recyclage, le renouvelable et le durable et nul doute que la coopération entre le CNE et PEFC permettra de progresser encore dans ces domaines ».*

Alors que le sujet de l'emballage, et en particulier celui de l'éco-conception, est au cœur des préoccupations quotidiennes des citoyens, PEFC France, conjointement avec le CNE, s'engage pour la défense et la promotion d'une économie circulaire vertueuse dans toutes ses dimensions sociétales, économiques et environnementales, en plaçant la ressource bois certifiée au cœur de sa démarche.

Contact presse :

Antoine TREDEZ – Agence INSIGN – 06 63 80 45 14 – antoine.tredez@insign.fr

À propos de PEFC

PEFC est un acteur majeur de la certification forestière dans le monde, avec une présence dans 49 pays et 307 millions d'hectares de forêts certifiées. En France, ce sont près de 8 millions d'ha et 3 000 entreprises qui sont certifiés selon les exigences de gestion forestière et de traçabilité de PEFC. Au quotidien, et depuis 20 ans, le rôle de PEFC, est d'être le gardien de l'équilibre forestier.

A propos du CNE

Le Conseil National de l'Emballage (CNE), association créée en 1997, est une autorité morale réunissant les différents acteurs de la chaîne de valeur de l'emballage. La mission du CNE consiste à élaborer et diffuser les bonnes pratiques de conception, de commercialisation et d'utilisation de l'emballage des produits.

Historiquement très impliqué dans le développement d'une politique de prévention des déchets d'emballages, le CNE est, d'une façon plus générale, moteur dans l'élaboration d'une politique active d'écoconception des emballages de tout produit.

www.conseil-emballage.org